



Photo : Photohélico

Portrait écologique du territoire

Comme la connaissance des écosystèmes et des espèces est à la base de toutes interventions, la caractérisation est donc nécessaire pour définir les actions prioritaires. Elle permet de déterminer quels secteurs de la municipalité doivent être protégés et quels niveaux de protection sont requis (Boucher et Fontaine, 2010).

Une des premières étapes du projet du MCI visait donc à regrouper toutes les données biophysiques et écologiques du territoire de la municipalité ainsi que celles portant sur le zonage et l'affectation du territoire. Ces données furent recueillies pour l'ensemble du territoire de la municipalité d'Austin, un territoire qui fait partie de la MRC Memphrémagog et qui couvre une superficie de 72.62 km², dont la presque totalité fait partie du bassin versant du lac Memphrémagog.

Les informations utilisées pour évaluer la valeur écologique des milieux naturels ont inclus entre autres : la présence d'espèces à statut particulier, les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), les grands massifs forestiers peu ou non fragmentés, les peuplements forestiers matures, les aires d'intérêt faunique, les milieux humides, les plans d'eau et cours d'eau ainsi que les milieux sensibles aux activités anthropiques dans des zones de contraintes naturelles comme les pentes fortes, les zones de sol mince et les secteurs d'élévation de plus de 350 m (sommets).

Par la suite, l'analyse des données a permis de déterminer les milieux naturels d'intérêt et de les prioriser en fonction de la pression liée au développement potentiel du territoire. Les résultats obtenus sous format cartographique peuvent être facilement intégrés et utilisés par la municipalité, notamment pour améliorer son plan d'urbanisme et sa réglementation, le MCI a d'ailleurs formulé plusieurs recommandations en ce sens. Le MCI encourage la municipalité d'Austin à intégrer dans son plan d'urbanisme les milieux naturels identifiés par le MCI et à modifier la réglementation en conséquence pour favoriser un développement « durable » et aussi pour donner l'exemple et inciter à d'autres municipalités à faire de même.

Nous vous invitons à aller sur notre site internet pour lire le rapport et voir les cartes du territoire de la municipalité d'Austin démontrant les résultats.

Francine Hone, Biologiste

La municipalité d'Austin : un exemple de planification pour la conservation

« On reconnaît au milieu municipal un rôle grandissant dans la protection des milieux naturels et de l'environnement. Dans un premier temps, parce que le territoire urbanisé renferme des milieux diversifiés comme des ruisseaux, des rivières, des parcs et des boisés où vivent nombre d'espèces fauniques et floristiques. L'évolution de nos territoires doit donc viser un équilibre entre la protection et le développement. Dans un deuxième temps, parce que le milieu municipal est responsable de l'aménagement du territoire et qu'il a le pouvoir d'organiser son développement. Il est au cœur des stratégies territoriales pour favoriser la biodiversité. Dans un troisième temps, parce que les municipalités tirent avantage des berges végétalisées qui filtrent le ruissellement, des milieux humides qui absorbent les fortes pluies et les inondations, ou de l'augmentation des taxes foncières due à la valeur plus élevée des résidences localisées à proximité d'espaces naturels. Elles ont donc tout intérêt à protéger cette biodiversité qui leur fournit de nombreux services écologiques. Et, enfin, parce que les municipalités locales et régionales sont l'interlocutrice privilégiée de la collectivité, elles portent une part de responsabilité dans l'éducation des citoyens et leur sensibilisation à l'importance de protéger la biodiversité. »

Le rôle du milieu municipal (Boucher et Fontaine, 2010)

de son Fonds vert, le MCI a identifié les milieux naturels d'intérêt écologique et les zones de contraintes naturelles sensibles au développement.

La municipalité d'Austin est soucieuse d'offrir un cadre de vie attrayant et d'assurer un environnement de qualité à ses citoyens. Pour assurer un équilibre entre le développement de son territoire et la conservation et pour répondre aux besoins actuels de sa communauté sans compromettre les besoins des générations futures, la municipalité doit planifier stratégiquement son développement en tenant compte des milieux naturels et de leur rôle à l'échelle du bassin versant du lac Memphrémagog. Parce que le territoire de la municipalité d'Austin renferme des milieux diversifiés comme des ruisseaux, des rivières, des milieux humides, et des boisés où vivent nombre d'espèces fauniques et floristiques, elle doit viser un équilibre entre la protection des milieux naturels et le développement. Comme la municipalité, tout comme la MRC Memphrémagog, est responsable de l'aménagement du territoire et qu'elle a le pouvoir d'organiser son développement, elle est en mesure de planifier l'aménagement de son territoire pour préserver les milieux naturels tout en assurant son développement.

En connaissant les milieux naturels à préserver et les contraintes liées au développement, la municipalité pourra orienter le développement et proposer des modes de développement plus « durables » qui seront respectueux de l'environnement et de sa communauté.

C'est dans cette perspective que le MCI a proposé à la municipalité d'Austin un projet qui visait à réaliser le portrait écologique de la municipalité afin de supporter une démarche de planification et d'aménagement du territoire. Grâce au support de la municipalité, par le biais

Document consulté : BOUCHER, I. et FONTAINE, N. 2010. *La biodiversité et l'urbanisation – Guide des bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. MAMROT du Québec, coll. « Planification territoriale et développement durable. » 178p.